



**Conseil Communautaire**  
**27 septembre 2018**  
**Damparis – 18h30**

## **DÉLIBÉRATION**

Nombre de conseillers en exercice : 84  
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 66  
Nombre de procurations : 14  
Nombre de votants : 80  
Date de la convocation : 19 septembre 2018  
Date de publication : 05 octobre 2018

### **GRAND DOLE**

**Communauté d'agglomération**

Place de l'Europe  
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX  
Tel 03.84.79.78.40  
Fax 03.84.79.78.43  
info@grand-dole.fr  
www.grand-dole.fr

#### **Référence**

N°GD 118/18

#### **Objet**

Acquisition de parcelles à la société EQIOM – Au Mont de Champvans DOLE

#### **Secrétaire de séance**

Jean-Louis MIGNOT

#### **Rapporteur :**

Dominique MICHAUD

#### **Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) :**

JL. Bouchard, D. Bernardin, JM. Mignot, B. Guerrin, B. Chevaux, G. Soldavini, JC. Robert, R. Pouthier, B. Negrello, G. Fumey suppléé par P. Bussière, O. Meugin, D. Michaud, P. Blanchet suppléé par D. Stefanutti, R. Foret, G. Chauchefoin, C. Crétet, S. Champanhet, JP Cuinet, I. Delaine, T. Druet, JP. Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, J. Gruet, A. Hamdaoui, P. Jaboviste, N. Jeannet, P. Jobez, C. Nonnotte-Bouton, J. Péchinot, P. Roche, E. Schlegel, JM. Sermier, JC. Wambst, J. Zasempa, S. Calinon, JL. Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS Bernoux, D. Chevalier, D. Baudard, D. Pernin, C. Mathez, E. Saget, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, C. Francois, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, M. Boué, JM. Daubigney, J. Drouhain, C. Hanrard, M. Hoffmann suppléé par J. Marty-Quinternet, R. Curly, J. Lagnien.

#### **Délégués absents ayant donné procuration :**

P. Verne à JP. Fichère, A. Albertini à D. Bernardin, M. Giniès à C. Crétet, F. Barthoulot à JC. Wambst, M. Berthaud à P. Jaboviste, C. Bourgeois-République à J. Péchinot, C. Demortier à J. Gruet, F. Dray à P. Jobez, D. Germond à JP. Cuinet, S. Hédin à L. Bernier, S. Kayi à JM. Sermier, JP Lefèvre à JB. Gagnoux, I. Mangin à N. Jeannet, S. Marchand à S. Champanhet.

#### **Délégués absents non suppléés et non représentés :**

JC. Lab, I. Voutquenne, V. Chevriaut, P. Tournier.

La Communauté d'Agglomération du Grand Dole a eu connaissance par la Commune de Champvans de la mise en vente de différents biens que possède la société EQIOM sur Dole, lieu-dit « au mont de Champvans », en limite de commune.

Ces biens sont cadastrés section AB parcelles N° 222, 223, 225, 227, 231, 232, 235, 236, 241, 248. Après négociations, un accord pourrait être conclu au prix de 4 173.22 €, prix net vendeur pour une surface de terrain de 3ha 15a 48 ca.

Ce bien susceptible d'être aliéné est à proximité d'anciennes carrières ; il est en nature de taillis et prairies et présente un intérêt au plan environnemental. Le site est d'ailleurs à ce titre classé en ZNIEFF de catégorie 1 et figure dans le réseau des Espaces Naturels Sensibles des Monts Dolois.

Il est donc proposé l'acquisition de l'ensemble de ces parcelles dont il convient d'assurer la bonne gestion dans le cadre de la politique environnementale conduite par l'Agglomération ; ces biens pourraient permettre aussi le cas échéant la mise en œuvre de mesures de compensations rendues nécessaires par un projet développé sur un autre site.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'acquisition à la société EQIOM, dont le siège est à LEVALLOIS PERRET, des parcelles cadastrées :

Section / N°	Superficie en m <sup>2</sup>
AB 222	13 970
AB 223	3 610
AB 225	1 827
AB 227	6 130
AB 231	392
AB 232	648
AB 235	424
AB 236	633
AB 241	1 969
AB 248	1 945
<b>Total</b>	<b>31 548</b>

- **PRECISE** que cette vente sera réalisée moyennant le prix de 4 173.22 euros prix net vendeur,
- **NOTE** que l'opération sera exonérée de droit au profit de la Direction des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'acte de vente à intervenir ainsi que tout autre document nécessaire à la réalisation de cette opération.

Fait à Damparis,  
Le 27 septembre 2018  
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle MR / Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat
- Pôle EMD / Direction de l'Environnement
- Trésorerie Principale
- Société EQIOM
- LEGATIS – 34 avenue de Nortwich – 39100 Dole

